

# Info Sciez-sur-Léman

Janvier 2018

### **SOMMAIRE**

#### Page 2

- Coopération
- Rentrée en musique
- Trafic aérien : consultation ouverte

#### Page 3

- Bassins fleuris
- Colis des Anciens
- Transports scolaires maintenus

#### Page 4

■ L'agenda du mois





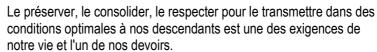






### **Editorial**

Prenons conscience, chaque jour, que notre environnement est la clef vitale du bon épanouissement de l'humain que nous sommes .





Le respect de certaines normes s'applique à nous tous, petit à petit, et nous nous y plions, bon gré, mal gré. Preuve en est la propreté des points d'apport des ordures ménagères et de tri sélectif, qui, malgré cela, a vu les efforts de la majorité d'entre nous récompensés puisque les volumes de déchets récupérables ont subi une hausse considérable. Bravo à tous pour ces nouvelles habitudes qui peuvent encore s'améliorer avec plus de pratique.

Le Domaine de Guidou est doté, maintenant, d'un nouveau classement « ENS » (Espace Naturel Sensible) qui conforte sa position au niveau européen (en plus du label « Natura 2000 ») et permet aux gestionnaires de ce site (Conservatoire du Littoral, LPO, ONF, Association de Gestion du Domaine de Guidou et Commune de Sciez) de pouvoir bénéficier de nouvelles subventions pour son entretien, sa valorisation .

En tant que commune nous nous efforçons d'oeuvrer pour maintenir, développer, améliorer notre territoire. L'octroi de labels, de classements, en est une des preuves et une récompense.

Alors, merci à tous ceux qui partagent ces valeurs et contribuent à maintenir des lieux propres, respectent le matériel, les aménagements publics, les sentiers de randonnée, participent au concours des bassins fleuris, à la journée de la Chasse aux Déchets, etc. etc...

Jacqueline RAPIN Adjointe à l'Environnement

# Voeux du Maire

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal seraient heureux de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des voeux, le vendredi 5 janvier à 19h. au Centre d'Animation de Sciez (CAS).

#### Coopération décentralisée

# Sciez-Madagascar : un bilan très positif

Début Décembre à Madagascar, le maire de Sciez, Jean-Luc Bidal, a tiré le bilan du partenariat solidaire engagé en faveur d'enfants de la Grande IIe, engagement encouragé par le Ministère des Affaires Etrangères français. A Vohindava, commune de brousse de la côte est, le maire a visité des installations spartiates mais fonctionnelles qui permettent à des centaines d'enfants d'aller à l'école et d'entrevoir une vie meilleure et la possibilité de s'épanouir dans leur pays, l'un des plus pauvres du monde. Sciez a construit salles de classe, organisé de petites cantines scolaires, édifié des latrines et des puits, mis en route des jardins scolaires... Cette action a été incitative en Haute-Savoie et au final, grâce à l'appui de diverses forces convaincues de la nécessité de l'action solidaire association « Léman horizon Madagascar », Conseil départemental, collectivités comme le SIEM, Rotary club Thonon-Léman, écoles, particuliers, entreprises... - a justifié l'adage « les petits ruisseaux forment les grandes rivières ». Cet effort collectif trouvera un prolongement

naturel, a dit Jean-Luc Bidal à ses homologues du Pays Antemoro, terre toujours soumise, au XXIe siècle, au problème de l'insécurité alimentaire. Sur cette terre où la population vit avec moins de deux euros par jour, un enfant sur deux seulement à la possibilité d'aller à l'école.



L'accueil chaleureux des habitants d'Amborobé au Maire de Sciez, Jean-Luc Bidal.

#### Rentrée culturelle 2018

# L'Ensemble Musical de Sciez à la Une

Après avoir clôturé l'année 2017 de magnifique manière avec l'ensemble Cantus au théâtre du Guidou et le Concert de Noël à l'église de Sciez, l'EMS investit le CAS le 7 janvier dès 17h pour la 3ème édition du concert du Nouvel An.

Ne doutons pas que le CAS sera de nouveau comble pour cette édition 2018. L'EMS, et toutes ses composantes (chorale d'enfants, orchestre et chorale) seront rejoints pour l'occasion par les classes de danse d'Estelle Loosli du Foyer Culturel. Musiciens, chanteurs, danseurs seront réunis pour présenter un



programme allant de Gaëtan Roussel à Ravel en passant par Walt Disney, destiné à ravir tous les âges. Au-delà de cet événement, Sciez dispose avec l'EMS d'une structure singulière et enviée rassemblant les différentes composantes de la population autour de la musique. Sous la direction éclairée de Frédéric Commaret, l'EMS est active dans l'éducation musicale, la présentation de manifestations culturelles et la participation aux événements patriotiques de notre commune. Merci aux professeurs, aux musiciens et aux chanteurs !

# Enquête Publique Optimisation de l'aéroport de Genève: donnez votre avis

Dans le cadre de l'enquête publique menée actuellement par les autorités hélvétiques quant au projet d'optimisation de l'aéroport de Genève, les particuliers et les associations d'intérêt général sont invités à se prononcer jusqu'au 8 janvier 2018. La Haute-Savoie, et en particulier le territoire de Thonon Agglomération,

étant particulièrement impactées par l'évolution du trafic aérien de l'aéroport de Genève, votre avis est essentiel.

Lancée au mois de novembre, cette large cosultation porte sur la fiche du Plan Sectoriel de l'Infrastructure

Aéronautique (PSIA) portant sur l'aéroport de Genève. Concrètement, ce document de référence doit permettre de planifier l'évolution des conditions d'exploitation de l'aéroport, compte tenu de la croissance du trafic aérien attendue à l'horizon 2030.

Clairement affichées par les autorités suisses, les orientations stratégiques du PSIA visent à trouver un équilibre entre la nécessité de développement de l'aéroport et le souci de limiter au maximum les nuisances du trafic aérien pour la population et l'environnement.

Il s'agit de définir de manière contraignante la gestion et le périmètre de l'équipement, l'exposition au bruit et la protection de la nature et des paysages tout en respectant les impératifs sociaux et économiques liés à un aéroport performant.

Vous êtes consultés: donnez votre avis. ( *Plus d'infos sur www.haute-savoie.gouv.fr* )

#### **Concours**

# Les bassins fleuris : succès en dépit d'une moindre participation

Chaque année, le concours des bassins fleuris est un moment convivial organisé par le Club patrimoine. Cette année, le thème était « les oiseaux. »

Malheureusement, au fil des ans, moins de personnes participent à cet évènement et le nombre de bassins concernés est très réduit. Cette année, 5 bassins seulement ont été fleuris par leurs voisins : Chavannex, Excuvilly, La Combe, Marignan,Songy .Le Club patrimoine remercie chaleureusement les personnes qui s'investissent dans cette démarche, malgré le vandalisme régulier qui



Le bassin de Chavannex a privilégié les volatiles campagnards.

pourrait démobiliser les bonnes volontés . Dans ce contexte, aucun prix spécial ne sera décerné cette année.

#### Fêtes de fin d'année

# 230 colis distribués aux Anciens

Comme à l'accoutumé la mairie a pensé

aux anciens de la commune. Cette année les élus ont distribué 230 colis préparés par la Boucherie Devaud à la demande de Madame Monique Roch, Adjointe au Maire.

Ils ont aussi reçu dans leur colis un sac

corail muni de deux bandes rétroréfléchissantes. Un seul objectif : « Dans la rue, soyons vus ».

Ce geste est toujours apprécié par les plus de 80 ans.

#### **Assainissement**

#### 55 raccordements à Chavannex

Thonon Agglomération poursuit la réalisation d'importants travaux visant à étendre ou à parfaire le réseau d'assainissement collectif de son territoire.

Début novembre, la troisième tranche des travaux conduits dans le secteur de Chavannex a débuté. Ce chantier, devrait durer six mois environ et permettre de raccorder 55 nouvelles habitations.



Le coût prévisionnel des travaux est de 787 800 € HT.

Conduit principalement à travers champs, ce chantier n'aura pas d'incidence majeure sur la circulation, si ce n'est la mise en place ponctuelle d'alternats par feux.

# Règlementation Neige

En période hivernale certaines règles concernant l'entretien des voies publiques par temps de neige afin d'assurer la salubrité dans la commune et de prémunir ses habitants contre les risques d'accidents doivent être respectées. L'arrêté du 22 février 2013 précise que « les riverains de la voie publique devront participer au déneigement et retirer la neige chacun au droit de sa

façade ou de son terrain sur toute sa longueur et sur une largeur égale à celle d'un trottoir » et « La neige devra être stockée dans un endroit qui ne gênera pas les usagers ».

# **Précipitations**

Suite aux importantes précipitations de ces derniers mois, il convient de rappeler que le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique. L'article 640 du Code Civil précise que « les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur ».

#### **Environnement**

# L'entretien des fossés par les riverains : Une obligation

Tout propriétaire riverain d'un fossé doit procéder à son entretien régulier pour permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont comme à l'aval. Les fossés alimentent des cours d'eau situés en aval, c'est pourquoi leur entretien doit être réalisé de manière à réduire les risques pour les biens et les personnes et pour préserver la qualité des cours d'eau.

Les fossés en limite de parcelle sont à charge, à part égale, des propriétaires riverains et au prorata du linéaire de mitoyenneté. Veillez à effectuer les travaux nécessaires.

## Transports scolaires

## Service communal maintenu

L'information concernant le transfert de la compétence du transport scolaire à Thonon Agglo pouvait laisser présager que notre service de ramassage scolaire communal, gratuit, si apprécié par les familles ainsi que par les enseignants, serait repris par un prestataire extérieur choisi par Thonon Agglo. Il n'en est rien. Le service communal sera maintenu tout en étant inclus dans le schéma des transports scolaires de l'agglomération; avec les mêmes chauffeurs, les mêmes services rendus aux familles et aux enseignants.

# **Evénementiel - Spectacles**

### Vendredi 5 janvier Vœux du Maire

**19h**: au C.A.S.

#### <u>Dimanche 7 janvier</u> Concert du Nouvel An

**17h**: au C.A.S, organisé par l'Ensemble Musical de Sciez.



#### Vendredi 12 janvier

Cinétoile

**20h30 :** au Guidou, « Les conquérantes ».

#### Samedi 13 janvier

Fête des Sapins

De 17h à 20h : au Guidou. Venez partager un moment chaleureux autour de galettes, du concours de soupes et d'animations musicales. Inscriptions au Fover Culturel

#### Samedi 13 janvier Loto de l'Eveil Sportif

**20h**: au C.A.S. Ouverture des portes à 19h15.



#### Samedi 20 janvier

Messe

18h: à l'Eglise de Sciez.

#### Samedi 20 janvier Loto de l'AIPMR

20h : au C.A.S. Ouverture des portes à

18h.



### Dimanche 21 janvier

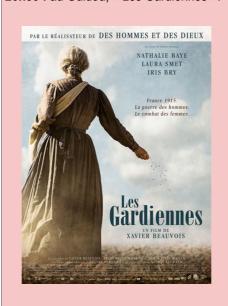
Conférence

**17h**: au Guidou, « Les cabarets rive gauche des années 60-80 » de Charles Sigel.

#### Vendredi 26 janvier

Cinétoile

20h30: au Guidou, « Les Gardiennes ».



« Info Sciez » - Mairie de Sciez Courriels : com@ville-sciez.fr ville-de-sciez.com

# Samedi 27 janvier

Revue musicale

**20h15**: au C.A.S, « Troupe Cafifrenzies de Collonges Belle Rive », organisée par l'AMMAC.



#### Dimanche 28 janvier Après-midi théâtrale

**16h :** au Théâtre du Guidou, « Tranche de bluff » au profit de LhM.



#### Dimanche 4 février

Kagami Biraki : cérémonie des vœux de l'école traditionnelle alpine du Ju jitsu. Ouvert à tous.

Vous trouverez de plus amples informations sur les affiches des différentes manifestations et sur www.ville-de-sciez.com